

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 17 FEVRIER 2020

PRÉSENTS : Mme PEYRIDIEUX Paquerette, Maire – M. BORDET Cédric, 1^{er} Adjoint - Mme LAUBA Marie-Noëlle, 2^{ème} adjointe – M. GADEAUD Didier - M. MANIERE Alain – Mme NAUZE Edith - Mme FERREOL Françoise - M. FAIJAN Daniel – M. FUNK Jean-Jacques - Mme LEROUX Jacqueline - Mme BAUDRY Véronique - M. RIBERAUD Wilfried, Conseillers Municipaux

EXCUSÉS : M. MALEVRE Yannick (pouvoir à Mme PEYRIDIEUX)
Mme NAUDY Marie-Christine

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance. La séance enregistrée.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme NAUZE Edith

Le compte rendu de la réunion du 29 novembre 2019 est soumis au vote. Il est approuvé à la majorité par 11 voix pour et 2 contre (M. FAIJAN, Mme FERREOL).

Madame le Maire précise que ce conseil municipal est le dernier de ce mandat.

I – ADHESION DE LA COMMUNE DE MONTAGOUDIN AU SIVU CHENIL DU LIBOURNAIS

La commune de Montagoudin souhaite adhérer au SIVU Chenil du Libournais. L'accord des communes adhérentes est nécessaire. Cette adhésion portera le nombre des communes à 123. La vocation du SIVU étant d'accueillir le plus grand nombre de communes, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'adhésion de la commune de MONTAGOUDIN au SIVU Chenil du Libournais.

II – SUBVENTION POUR LE VOYAGE SCOLAIRE DES CM1-CM2

Madame LAUBA présente le projet des enseignants pour un séjour du 18 au 20 mai 2020 à l'île d'Oléron ouvert aux élèves du CM1-CM2. Il est proposé de verser comme habituellement une subvention de 50 € par élève domicilié sur notre commune, soit 1050 € (la commune de Porchères aurait à sa charge 900 €).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le versement d'une subvention de 1050 € à la Coopérative Scolaire de l'école de Saint Antoine sur l'Isle.

III – PARTICIPATION A L'ACHAT DE MATERIEL PSYCHO-SCOLAIRE

Dans le cadre du RASED, une psychologue scolaire intervient régulièrement sur plusieurs écoles : Camps sur l'Isle, Gours, Porchères, Puynormand, Saint Antoine sur l'Isle, Saint Christophe de Double, St Médard de Guizières, Saint Seurin sur l'Isle) et ce depuis 5 ans. Il est nécessaire de renouveler le matériel psycho-scolaire utilisé devenu obsolète. La rémunération de la psychologue est prise en charge par l'Etat, les communes assument les dépenses de fonctionnement. La commune de Saint Seurin sur l'Isle fait donc une proposition de participation au nombre d'élèves par commune, ce qui représente pour notre commune la somme de 138 € sur une dépense totale pour ce matériel de 1 897.20 €. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de verser une participation de 138 € à la commune de Saint Seurin sur l'Isle.

IV – ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES

Les 15 et 22 mars prochain, le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h. La permanence est ainsi organisée :

- 8h00 - 10h30 : PEYRIDIEUX – LAUBA – NAUZE
- 10h30 - 13h00 : LEROUX – FUNK – GADEAUD – MALEVRE
- 13h00 – 15h30 : FAIJAN – FERREOL – MANIERE – LAUBA
- 15h30 – 18h00 : RIBERAUD – BAUDRY – BORDET

V – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Un guide numérique a été édité par la CALI pour accompagner les personnes en difficultés. Saint Antoine est la seule commune de moins de 1000 habitants à offrir ce service et elle est donc référencée dans ce guide.
- Pour le 75^{ème} anniversaire de la Libération de la France, l'Union Nationale des Combattants de Saint Médard de Guizières organise du 3 au 10 mai 2020, une exposition « les chemins de la Mémoire ». Les écoles pourront visiter cette exposition gratuitement. Notre commune a prêté les masques à gaz, brancard et drapeaux qu'elle possède.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 20h45